

La Culture humaine et l'Unesco

Andrée Paradis

Volume 28, Number 113, December 1983, January–February 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/54296ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paradis, A. (1983). La Culture humaine et l'Unesco. *Vie des arts*, 28(113), 23–23.

La Culture humaine et l'Unesco

L'Unesco, il est bon de le rappeler en cette Année Internationale de la Communication, est un organisme qui se préoccupe du développement de l'humanité par le moyen de l'éducation et de la culture. La tenue d'un colloque international de l'Unesco sur la communication transculturelle a eu lieu à Ottawa, du 15 au 19 août, le Canada ayant été choisi comme lieu de rencontre. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre des célébrations du 25^e anniversaire de la Commission canadienne de l'Unesco qui a accueilli, à cette occasion, une trentaine d'experts venant de disciplines aussi variées que la philosophie, la théologie, l'histoire, la littérature, l'anthropologie, la sociologie et les sciences naturelles. Les cultures de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Asie et de l'Europe y étaient représentées, et quelques observateurs eurent le privilège de participer aux débats.

L'enjeu de la réunion était considérable, comme chaque fois qu'il s'agit de faire progresser quelques idées dans le domaine des relations humaines. Le thème portant sur les universaux culturels et sur les valeurs transculturelles fut débattu dans une atmosphère cordiale, non dénuée de passion, mais toujours tempérée par le langage académique. Les discussions ont soulevé plusieurs questions en dehors des thèmes et amorcé autant de problèmes qui n'ont pu être poursuivis à fond dans un aussi court laps de temps. Mais toute réflexion en commun sur les moyens qui permettraient de surmonter la difficulté de communication entre les cultures marque une étape, si modeste soit-elle. A l'heure actuelle, il semble essentiel de dégager les conditions d'élaboration d'une philosophie des valeurs qui soit compatible avec le respect de la diversité des cultures. Sans prétendre définir la culture, bien que plusieurs se rallient à la définition anthropologique très ouverte de l'Unesco, "Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances", des interlocuteurs se sont demandé s'il n'y aurait pas plutôt lieu de chercher quelque chose de commun à toutes les cultures de l'humanité. Nos efforts devraient alors porter vers ce *dénominateur commun*, que toute culture veuille être humaine et permettre l'épanouissement de l'homme et que le *numérateur* demeure le trait spécifique des différentes cultures.

Une distinction importante a été apportée en parlant des valeurs et des universaux. Des traits communs (comme le besoin de nourriture, de protection, de détente) ne seraient pas proprement de nature culturelle, mais plutôt biologique, ce qui amène à constater que la ligne de démarcation entre la biologie et le culturel n'est pas aussi tranchée qu'on l'a déjà cru. De même, l'habitude du langage, l'aspiration esthétique, sont des structures communes de grande importance, mais elles appartiennent à l'abstraction. Si l'on doit, comme il a été suggéré, chercher des symboles transculturels pour ne pas s'éloigner du concret, il semble que l'art et la littérature qui véhiculent des invariants culturels qu'on retrouve dans tous les pays – l'amour, le courage, la beauté – seront des atouts précieux pour aider à la recherche de l'*humanum* sous-jacent à toute culture. Mais encore faut-il s'entendre sur cette notion de l'humain dont les interprétations divergent selon les cultures.

Ce qui permet au Président du colloque, le professeur Jean-Paul Audet, de l'Université de Montréal, de préciser que le phénomène de la culture est un comme le phénomène humain lui-même. Son universalité est une donnée de base, de même que sa continuité à travers l'espace et le temps.

Les participants se sont ensuite inquiétés de la méthode, ou des moyens, à prendre pour que les universaux, comme le bon, le vrai, le beau, soient considérés comme normatifs, ou descriptifs. Quelques participants favorisaient une méthode a priori, d'autres soulignant la nécessité de procéder a posteriori. La critique des deux méthodes nous amène à conclure, si l'on utilise la méthode a priori, qui favorise l'interprétation des universaux comme conditions préalables à toute culture, qu'il faut creuser ces conditions. La méthode a posteriori va plutôt chercher les universaux là où se trouve une convergence des cultures. Il faut donc approfondir ces convergences. Les méthodes ne sont pas exclusives l'une de l'autre, elles doivent également se compléter. Et ce qui est d'égale importance, c'est qu'elles doivent être interdisciplinaires, interculturelles et critiques d'elles-mêmes. On a ajouté que la méthode la plus efficace doit partir du statu quo qu'offre la réalité actuelle: la culture dominante dans le monde actuel est celle de la science et de la technologie associées à la culture occidentale. Les autres cultures ne sont pas secondaires, mais tributaires de ce milieu scientifico-technologique.

Nous connaissons seulement dans quelques mois les recommandations contenues dans le rapport du colloque, préparé par le Professeur Raimundo Panikkar, de l'Université de Californie, selon les instructions de l'assemblée, quand l'Unesco jugera bon de le rendre public, mais déjà on peut anticiper, à même les interventions, les points d'accord qui se dégageront et qui alimenteront les recherches à venir.

D'ores et déjà, il est permis d'imaginer qu'il existe pour tous ceux qui croient à la paix et à l'harmonie transculturelle entre les hommes, la nécessité d'assurer le respect de toute culture humaine dans l'esprit de la Charte des droits de l'homme et de chercher à toujours mieux connaître la culture des autres par l'interprétation des faits selon des critères propres aux cultures respectives.

Andrée PARADIS